

# COMMUNE DE RICQUEBOURG

## Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal Du lundi 18/12/2023 à 18h30

**Présents** : Mme ANDRIEU Lysiane, M. BURETTE Loïc, Mme DEPUILLE Catherine, Mme RENAUDIN Virginie, Mme RENAUDOT Josiane, M. VINCENT Alain,

**Absents** : Mme GRANDGIRARD Myriam, M. LOMBARD Kevin,

**Absents Représentés par pouvoir** : M. THERY Stéphane (pouvoir à M. VINCENT Alain), M. FAROUX Jean-Philippe (pouvoir à Mme DEPUILLE Catherine),

**Secrétaire de séance** : Mme DEPUILLE Catherine

*Le Quorum est atteint*

**Ordre du jour** :

- *Délibération Renouvellement contrat VEOLIA : assistance technique pour les installations électromécaniques de 2 postes de relèvements des eaux usées.*
- *Délibération Organisation de NOËL et Repas des Anciens*
- *Désignation conseiller municipal pour commission de contrôle des listes des électorales.*

Une minute de Silence a été faite en mémoire de Monsieur DE QUEIROZ-LEITE Frédéric

### PROCÈS VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Le conseil Municipal approuve le Procès-verbal de la dernière réunion.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour :  
Délibération convention avec le CDG60

Délibération création de places de stationnement au nouveau cimetière.

Le Conseil approuve ces ajouts.

#### **27-2023 RENOUELEMENT CONTRAT VEOLIA : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LES INSTALLATIONS ÉLECTROMÉCANIQUES DE 2 POSTES DE RELÈVEMENTS DES EAUX USÉES.**

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des présents et représentés et par vote à mains levées

#### **28-2023 ORGANISATION DE NOËL ET REPAS DES ANCIENS**

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des présents et représentés et par vote à mains levées

#### **29-2023 ADHESION A LA CONVENTION CADRE UNIQUE RELATIVE AUX MISSIONS ET SERVICES FACULTATIFS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE.**

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des présents et représentés et par vote à mains levées

#### **30-2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PLACES DE STATIONNEMENT AU NOUVEAU CIMETIERE**

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des présents et représentés et par vote à mains levées

La séance est levée à 19h30.